

# VEILLE DOCUMENTAIRE ET INFORMATIONNELLE

**- MARS 2018-**

<b>Sommaire</b>	<b>Pages</b>
Le Plan national de prévention de la radicalisation : Prévenir pour protéger	1
Slash : France Télévisions à l'assaut des jeunes adultes	2
Depuis le 1er mars 2018 le PVT Brésil-France est disponible	3
Un service sanitaire dans les écoles pour les étudiants de santé	3
Bed&Crous : des logements à 20 € pour les étudiants	4
Pour les Jeunes : un nouveau statut de l'apprenti très attractif	5
Modification des dispositions relatives au redoublement des élèves	7
AGENDA : quelques dates à retenir	8
Appels à projets / Prix / Trophées / Concours / Bourses	9

**Direction Jeunesse | D.G.E.J.S**  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU

VILLE DE

**ROUBAIX**



## **Le Plan national de prévention de la radicalisation : « Prévenir pour protéger »**

Le Premier ministre a réuni, vendredi 23 février à Lille, le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR) afin de présenter le nouveau plan national de prévention de la radicalisation annoncé par le Président de la République.

Après la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, adoptée dès octobre 2017, le gouvernement présente un plan qui s'inscrit en cohérence avec les autres chantiers gouvernementaux en cours sur les prisons, la politique de la ville et le dialogue avec les musulmans de France.

Ce plan, fruit d'une concertation menée par le secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, a mobilisé 20 départements ministériels à partir du retour sur les dispositifs mis en place et expérimentations conduites.

### **Il formule 60 mesures, pour réorienter la politique de prévention suivant 5 axes:**

1. Prémunir les esprits face à la radicalisation,
2. Compléter le maillage détection / prévention,
3. Comprendre et anticiper l'évolution de la radicalisation,
4. Professionnaliser les acteurs locaux et évaluer les pratiques,
5. Adapter le désengagement.

Son succès repose sur la mobilisation et la coordination entre acteurs de l'État, collectivités territoriales et société civile, en tenant compte des retours d'expérience du terrain et des bonnes pratiques qui nous reviennent aussi de nos partenaires européens.

**Source :** <https://www.interieur.gouv.fr/>

### **Plus d'infos :**

<https://www.interieur.gouv.fr/SG-CIPDR/CIPDR/Actualites/Presentation-du-nouveau-plan-national-de-prevention-de-la-radicalisation>



**Direction Jeunesse | D.G.E.J.S**  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU



## Slash : France Télévisions à l'assaut des jeunes adultes

France Télévisions a lancé « Slash », sa toute nouvelle offre numérique avec laquelle elle espère attirer les 18-30 ans, de plus en plus accros à leurs téléphones et aux réseaux sociaux, en adoptant les codes propres aux « pure players » du Net.

En ligne depuis février, Slash est décrit par le groupe comme « un média numérique 100 % gratuit de service public à destination des jeunes adultes ». Il propose une palette de programmes généralistes adaptés au Web et aux réseaux sociaux, publiés à la fois sur le site internet de France Télévisions ([france.tv/slash](http://france.tv/slash)) et sur différentes plateformes (Facebook, YouTube, Instagram, ...).

Les programmes épousent les codes des webséries, des chaînes YouTube ou des réseaux sociaux, et sont conçus en fonction d'un réseau spécifique : par exemple, pour Facebook, Slash propose des vidéos au format carré et sous-titrées, destinées à jouer en lecture automatique. Il y a des fictions, documentaires et reportages, et chroniques vidéo, comme *Sexy Soucis*, dans laquelle une jeune blogueuse, Diane, répond à des questions sur la sexualité.

Côté fiction, Slash a commencé à diffuser l'adaptation française de la série norvégienne *Skam*, qui raconte les aventures de lycéennes avec un format très innovant : des petites pastilles quotidiennes sont diffusées sur [france.tv](http://france.tv) et Facebook, à l'heure où l'action est censée se dérouler. Elles sont regroupées dans un épisode hebdomadaire de 26 minutes, diffusé chaque vendredi, et le tout est complété par des comptes Instagram constamment alimentés.

**Source** : [http://www.lepoint.fr/medias/slash-france-televisions-a-l-assaut-des-jeunes-adultes-06-02-2018-2192738\\_260.php](http://www.lepoint.fr/medias/slash-france-televisions-a-l-assaut-des-jeunes-adultes-06-02-2018-2192738_260.php)

**Plus d'infos** : <https://www.france.tv/slash>



Direction Jeunesse | D.G.E.J.S  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU

VILLE DE  
**ROUBAIX** INVESTISSEMENT  
JEUNESSE

## Depuis le 1er mars 2018 le PVT Brésil-France est disponible

Le Programme Vacances-Travail (PVT) entre la France et le Brésil est entré en vigueur le 1er mars 2018.

Il a pour objectif de permettre aux jeunes ressortissants brésiliens et français, âgés de 18 à 30 ans, de se rendre pendant un an dans l'autre Etat pour y effectuer un séjour de découverte culturelle, avec possibilité de travailler sur place afin de subvenir à leurs besoins.

L'expérience professionnelle ainsi acquise, au-delà d'un simple moyen de compléter les ressources financières de départ, participe pleinement à la découverte de la société de l'Etat d'accueil et de son mode de vie.

Les visas délivrés par la partie française sont valables pour les départements européens et d'outre-mer de la République française, notamment la Guyane et les Départements français des Antilles.

**Source** : <https://br.ambafrance.org>

**Plus d'infos** : <https://br.ambafrance.org/Entree-en-vigueur-du-Programme-vacances-travail-entre-le-Bresil-et-la-France-01>

## Un service sanitaire dans les écoles pour les étudiants de santé

Dès la rentrée 2018, 47.000 futurs médecins, sages-femmes ou infirmiers conduiront des missions de prévention dans les écoles, les entreprises, les maisons de retraite et autres «milieux» de vie, ont annoncé les ministres de la Santé et de l'Enseignement supérieur, Agnès Buzyn et Frédérique Vidal.

Ces missions de prévention seront dans un premier temps intégrées dans les cursus des étudiants en médecine, maïeutique, pharmacie, soins dentaires et infirmiers, et kinésithérapie. Puis elles seront généralisées, en 2019, à toutes les formations en santé (ergothérapie, orthophonie, etc.).

«Obligatoire pour l'obtention du diplôme», le service sanitaire sera étalé sur 3 mois, de manière continue ou non et sans rallonger la durée des études.

**Source et Plus d'infos** : [http://etudiant.lefigaro.fr/article/un-service-sanitaire-obligatoire-pour-les-etudiants-en-sante-des-la-rentree-2018\\_8b09d67a-1b0b-11e8-befe-5fcabdc331d0/](http://etudiant.lefigaro.fr/article/un-service-sanitaire-obligatoire-pour-les-etudiants-en-sante-des-la-rentree-2018_8b09d67a-1b0b-11e8-befe-5fcabdc331d0/)

Direction Jeunesse | D.G.E.J.S  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU



## **Bed&Crous : des logements à 20 € pour les étudiants**

Les étudiants et les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, Français ou étrangers, peuvent désormais séjourner dans une des résidences universitaires Crous pour un séjour de courte ou moyenne durée.

### **L'escale à prix étudiant**

Des logements adaptés, équipés et bien localisés sont proposés à des prix accessibles et avantageux aux étudiants et aux personnels de l'enseignement supérieur et de la Recherche.

- Bed&Crous est présent dans toutes les grandes villes universitaires (dont Lille)
- 22 Crous ont ainsi proposé des séjours.

Avec des résidences dans une vingtaine de villes, l'offre continue de s'étoffer chaque jour.

De la chambre au T1 et plus, avec wifi, laverie, garage à vélo, parking, le service comprend les taxes, les draps et les serviettes. Le petit-déjeuner est également proposé dans certaines résidences.

### **Réservez un logement pour une nuit à un mois maximum...**

...en ligne, directement sur la plateforme sécurisée Bed&Crous. Le site propose une navigation simple et intuitive avec une recherche par localité et date de séjour. Au-delà de la saisie de vos identifiants personnels, les transactions effectuées via Bed&Crous sont protégées par un mécanisme d'authentification renforcée.

**Visiter une nouvelle ville, passer un concours ou effectuer un stage de courte durée, découvrez une nouvelle façon de louer à petit prix avec les Crous.**

**Source** : <http://www.etudiant.gouv.fr/cid115604/bed-crous.html>

**Plus d'infos** : <https://www.bedandcrous.com>



**Direction Jeunesse | D.G.E.J.S**  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU



## Pour les Jeunes : un nouveau statut de l'apprenti très attractif

Le gouvernement a annoncé le 9 février vouloir “développer massivement” l’offre d’apprentissage des entreprises en direction des moins de 25 ans. Le premier ministre a dévoilé les mesures envisagées.

### **1/ Tous les jeunes de 16 à 20 ans en apprentissage verront leur rémunération augmenter de 30 € nets par mois**

Ex : un jeune de 18 ans préparant un bac professionnel en apprentissage gagnera 715 €, au lieu de 685 € aujourd’hui.

### **2/ Tous les jeunes d’au moins 18 ans en apprentissage percevront une aide de 500 € pour passer leur permis de conduire.**

- Tous les jeunes d’au moins 18 ans qui suivent une formation en apprentissage bénéficieront d’une aide publique forfaitaire de 500 € pour payer leur permis de conduire.
- En lien avec les Régions, des partenariats seront recherchés avec les auto-écoles pour proposer des forfaits à prix réduits.

### **3/ Tous les apprentis dont le contrat de travail est interrompu en cours d’année ne perdront plus leur année.**

Tous les jeunes en apprentissage dont le contrat est interrompu en cours d’année auront le droit de prolonger pendant 6 mois leur formation au sein du CFA (sauf en cas d’exclusion du CFA), qui recevra un financement dédié à cet effet.

### **4/ Tous les jeunes qui souhaitent s’orienter vers l’apprentissage, mais ne disposent pas des connaissances et des compétences requises, auront accès à des prépa-apprentissage.**

Les prépa-apprentissage viseront à donner aux jeunes motivés par une formation en apprentissage les prérequis nécessaires, s’agissant notamment des savoirs de base et du savoir-être. Ces prépa-apprentissage seront mises en place en priorité dans les CFA et financées par le Plan d’investissement compétences.

### **5/ Tous les jeunes et leurs familles bénéficieront d’une information transparente sur la qualité des formations en apprentissage qu’ils peuvent choisir.**

Les taux d’insertion dans l’emploi, de succès au diplôme, de poursuite d’études de chaque CFA et de chaque lycée professionnel seront progressivement rendus publics. Les informations sur les salaires des emplois visés par la formation seront également rendus disponibles. Chaque famille et chaque jeune pourra ainsi choisir sa formation de façon documentée, éclairée et transparente. Les Régions auront la responsabilité de l’orientation professionnelle : elles organiseront l’information des jeunes et des familles sur les métiers et les filières, l’affectation restant du domaine de l’État.

Direction Jeunesse | D.G.E.J.S  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU



**6/ Tous les jeunes bénéficieront de plusieurs journées annuelles d'information sur les métiers et les filières en classe de 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>.**

Les Régions organiseront, avec le monde professionnel et en lien avec les Départements pour les collèges, des journées annuelles d'information sur les métiers et les filières professionnelles dans tous les collèges et lycées. Les élèves auront ainsi la possibilité de rencontrer les professionnels, salariés, apprentis ou chefs d'entreprise, afin de découvrir leur métier et les possibilités de carrières.

**7/ L'apprentissage sera ouvert aux jeunes jusqu'à 30 ans, au lieu de 26 ans aujourd'hui.**

- La limite d'âge de formation en apprentissage sera portée de 26 à 30 ans. Cela permettra à davantage de jeunes actifs de bénéficier de l'excellence de la formation en apprentissage pour obtenir un emploi ou créer une entreprise.
- **Les jeunes de plus de 26 ans seront payés au minimum au niveau du SMIC**, comme pour le contrat de professionnalisation.

**8/ Tout contrat en alternance sera financé.**

- Le système de financement de l'apprentissage sera entièrement revu, selon un principe simple, transparent et sécurisant : **un jeune + une entreprise = un contrat = un financement**. Tous les contrats seront financés, dans tous les secteurs, quelle que soit la taille de l'entreprise.
- La recherche d'une entreprise par un jeune ne se heurtera donc plus au problème du financement du contrat.

**9/ Les campus des métiers seront favorisés et développés.**

- Les Régions, l'État et les branches professionnelles favoriseront le développement et **l'émergence de nouveaux campus des métiers** afin de proposer des parcours diversifiés aux jeunes, notamment par le jeu des passerelles et allers-retours entre les CFA et les lycées professionnels.
- Des **unités de formation par apprentissage** seront créées **dans tous les lycées professionnels**.

**10/ 15 000 jeunes en apprentissage par an pourront bénéficier du programme Erasmus de l'apprentissage pour effectuer plusieurs mois de formation dans un autre pays d'Europe.**

- Aujourd'hui, moins de 7 000 apprentis effectuent deux à trois semaines de formation dans un autre pays européen.
- Demain, la législation sera adaptée pour **permettre à plus de 15 000 jeunes en apprentissage** de suivre, chaque année, **un semestre de formation en Europe**, intégré à leur cursus.

**Source et Plus d'infos :** <http://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/reforme-apprentissage/article/pour-les-jeunes-10-mesures-concretes-pour-transformer-l-apprentissage>

Direction Jeunesse | D.G.E.J.S  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU



## Modification des dispositions relatives au redoublement des élèves

Le décret n° 2018-119 du 20 février 2018 concerne le redoublement et modifie les articles D 321-6, D 321-22 et D 331-62 du Code de l'éducation concernant le redoublement rendu exceptionnel dans la loi d'orientation de 2013.

Ce décret définit les dispositions du code de l'éducation relatives au redoublement.

Ainsi, il prévoit **des dispositifs d'accompagnement pédagogique afin de permettre à l'élève en difficulté de progresser dans ses apprentissages à l'école élémentaire et au collège et d'éviter le redoublement.**

Cependant, **dans le cas où le redoublement paraît nécessaire pour permettre à l'élève de poursuivre sa scolarité dans de bonnes conditions, le décret précise la procédure applicable et prévoit la mise en place de mesures spécifiques d'accompagnement pédagogique de l'élève concerné.**

-----

**Pour le premier degré**, le nouvel article précise que « A titre exceptionnel, dans le cas où le dispositif d'accompagnement pédagogique mentionné au premier alinéa n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être proposé par le conseil des maîtres. Cette proposition fait l'objet d'un dialogue préalable avec les représentants légaux de l'élève et d'un avis de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré. Elle prévoit au bénéfice de l'élève concerné un dispositif d'accompagnement pédagogique spécifique qui peut prendre la forme d'un programme personnalisé de réussite éducative prévu par l'article D. 311-12. Aucun redoublement ne peut intervenir à l'école maternelle, sans préjudice des dispositions de l'article D. 351-7 ».

**Pour le second degré**, l'article D 331-62 précise qu' « un redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin de chaque année scolaire ». **Auparavant le redoublement n'était possible qu'en cas de rupture de l'apprentissage et avec l'accord écrit des parents.** Là aussi la règle c'est un seul redoublement sur la scolarité du collège mais deux sont possibles.

### **Source et Plus d'infos :**

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036625089&categorieLien=id>

Direction Jeunesse | D.G.E.J.S  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU





## AGENDA : quelques dates à retenir

**VENDREDI 16 MARS**  
**DE 10H À 19H**  
**STAB, RUE A.FLEMING**  
**ROUBAIX**

LES BONS PLANS  
SUR LA MOBILITÉ,  
L'INSERTION,  
LA CULTURE,  
LES LOISIRS à Croix,  
Hem, Lys-lez-Lannoy  
et Roubaix

+ DES ANIMATIONS  
(concours de snaps,  
baptême de pistes,  
photobooth...).

# THE WALKING JEUNES

**GRATUIT**

SKYROCK  
VILLE DE HEM  
Lys-lez-Lannoy  
CROIX  
VILLE DE ROUBAIX



CRIJ Hauts-de-France  
Information Jeunesse

**MERCREDI 21 MARS 2018**  
**10h 17h**  
ENTRÉE LIBRE

16<sup>ème</sup> édition

# FORUM DES JOBS

en Hauts-de-France #ijhdf  
> Offres de jobs > 50 recruteurs > Ateliers et conférences

Salle du Gymnase  
7 Place Sébastopol  
> Lille



www.crij-hdf.fr

Logo of the French Republic, Hauts-de-France region, Lille city, Pôle emploi, and the Hauts-de-France Youth Information Center (CRIJ).

Et aussi :

[http://www.ville-roubaix.fr/no\\_cache/en-ce-moment/tous-les-evenements.html](http://www.ville-roubaix.fr/no_cache/en-ce-moment/tous-les-evenements.html)

Direction Jeunesse | D.G.E.J.S  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU

VILLE DE  
**ROUBAIX**



## Appels à projets / Prix / Trophées / Concours/Bourses

ORGANISMES	THEMES	INFORMATIONS	DATES LIMITES	SOUMETTRE LE PROJET/INFOS	CONTACTS
L'Etat	Appel à projet Jeunesse Éducation Populaire 2018	<p><b>Axe 1 : Initiatives Collectives de Jeunes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• favoriser la prise de responsabilité des jeunes</li> <li>• favoriser l'expression directe des jeunes en vue de leur insertion sociale, culturelle et professionnelle</li> </ul> <p><b>Axe 2 : Accompagner les initiatives collectives et projets de jeunes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• favoriser la mobilisation des publics jeunes sur des projets collectifs</li> <li>• permettre aux jeunes porteurs de projet de bénéficier d'un accompagnement méthodologique</li> </ul> <p><b>Axe 3 : Développer &amp; animer des actions d'éducation populaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre l'éducation populaire au centre des actions jeunesse</li> <li>• développer des outils et des pratiques d'éducation populaire</li> </ul>	23 mars 2018	<a href="https://lecompteasso.asociations.gouv.fr/login">https://lecompteasso.asociations.gouv.fr/login</a>	arnaud.raison@nord.gouv.fr christine.dubois@nord.gouv.fr
Fondation de France	Souffrance psychique des jeunes Santé des Jeunes	En France, un tiers des suicidants a moins de 25 ans. L'anorexie mentale et la boulimie sont des pathologies fréquentes et dévastatrices : ces troubles des conduites alimentaires (TCA) concernent 600 000 jeunes en France et sont la 3ème maladie chronique de l'adolescence. 1 adolescente sur 3 serait concernée par des TCA. Aussi, l'usage de substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis,...) ainsi que certaines pratiques (jeux vidéo et internet) peuvent entraîner un comportement addictif chez les jeunes avec des conséquences sur leur santé physique et psychique, leur vie sociale et affective, dont le risque de décrochage scolaire ou d'isolement social. C'est dans ce contexte que la Fondation de France apporte son soutien.	4 avril 2018	<a href="https://www.fondationdefrance.org/fr/sante-des-jeunes-soutenir-les-jeunes-en-souffrance-psychique">https://www.fondationdefrance.org/fr/sante-des-jeunes-soutenir-les-jeunes-en-souffrance-psychique</a>	<a href="mailto:santedesjeunes@df.org">santedesjeunes@df.org</a> ou 01 44 21 31 44

**Direction Jeunesse | D.G.E.J.S**  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU



Fondation Sycomore	« Wee need You » Aider les jeunes à s'épanouir, à construire activement leur avenir professionnel et réussir leur intégration dans la société	L'objet de la fondation Sycomore est d'aider les jeunes, du collège à la vie active, à mieux connaître le monde de l'entreprise et à définir leur projet professionnel en créant des passerelles entre le monde éducatif et le monde de l'entreprise. Dans ce cadre, la fondation Sycomore lance son premier appel à projet pour soutenir et accompagner les initiatives d'associations qui œuvrent pour aider les jeunes à s'épanouir, à construire activement leur avenir professionnel et réussir leur intégration dans la société. Qui peut répondre ? Votre projet œuvre pour : <b>lutter contre le décrochage scolaire, faciliter les choix d'orientation, favoriser l'épanouissement des jeunes, construire un projet professionnel, découvrir le monde de l'entreprise.</b>	15 avril 2018	<a href="http://www.fondation-sycomore.com/la-fondation-sycomore-lance-son-premier-appel-projet-need/">http://www.fondation-sycomore.com/la-fondation-sycomore-lance-son-premier-appel-projet-need/</a>	Fondation Sycomore 14 avenue Hoche 75008 Paris <a href="mailto:projets@fondation-sycomore.com">projets@fondation-sycomore.com</a>
Charlie Hebdo	Prix littéraire Charlie Hebdo	Ce prix récompense les textes inédits les plus drôles écrits par les collégiens, lycéens et étudiants, <b>âgés entre 12 et 22 ans</b> , sur un thème donné. Il s'agit de demander aux jeunes de réaliser un texte humoristique ou sarcastique sur le thème suivant : « Moi, super-méchant, je vais... », les inciter ainsi à faire usage de leur liberté d'expression, à prendre du recul et à proposer un point de vue différent. En mai, les 10 meilleurs écrivains verront leurs textes publiés en exclusivité sur le site Internet du Prix Charlie. Début juin, parmi ces 10 textes, 3 écrivains seront choisis. Leurs textes seront publiés en page centrale. En plus, pour récompenser leur créativité, les 3 gagnants recevront une bourse de 1000 €.	25 avril 2018	<a href="http://leprixcharlie.fr">http://leprixcharlie.fr</a>  <a href="http://regions-france.org/wp-content/uploads/2018/02/Infos-et-modalités-Prix-Charlie.pdf">http://regions-france.org/wp-content/uploads/2018/02/Infos-et-modalités-Prix-Charlie.pdf</a>	
Fondation Feuilhade	Prix de la Solidarité de Proximité 2018	Pour la dixième année du Prix de la Solidarité de Proximité, la Fondation Feuilhade propose le thème « Internet au service de l'entraide et d'une solidarité de proximité » – le don de biens ou de services, tout comme échanges, sont facilités par l'utilisation d'internet. Le Prix de la Solidarité de Proximité 2018 mettra en lumière une action illustrant ce constat. Le vainqueur du Prix se verra remettre une récompense de 4 000 €. Deux Prix Coup de Cœur seront également désignés, avec une récompense de 2 000 € chacun.	23 avril 2018	<a href="https://solidaritedeproximite.org/wp-content/uploads/2018/02/FONDATION-FEUILHADE-APPEL-A-CANDIDATURE-2018.pdf">https://solidaritedeproximite.org/wp-content/uploads/2018/02/FONDATION-FEUILHADE-APPEL-A-CANDIDATURE-2018.pdf</a>	<a href="mailto:contact@fondationfeuilhade.org">contact@fondationfeuilhade.org</a>

Direction Jeunesse | D.G.E.J.S  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU



Fondation Veolia	Prix de la solidarité étudiante	<p>Les jeunes, et tout particulièrement les étudiants, manifestent une forte capacité d'engagement. Créé en lien avec la direction des ressources humaines, le Prix de la Solidarité Etudiante récompense les projets innovants initiés par des <b>associations d'étudiants de l'enseignement supérieur</b> en lien avec les grands domaines d'actions de la Fondation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'urgence humanitaire et l'aide au développement ;</li> <li>- le lien social et l'accompagnement vers l'emploi ;</li> <li>- la protection de l'environnement et de la biodiversité.</li> </ul>	30 avril 2018	<a href="https://www.fondation.veolia.com/fr/fondation/prix-fondation/prix-solidarite-etudiante">https://www.fondation.veolia.com/fr/fondation/prix-fondation/prix-solidarite-etudiante</a>	<a href="mailto:prixetudiant.ve@veolia.com">prixetudiant.ve@veolia.com</a>
Conseil Régional	Dispositifs culturels en Hauts-de-France	<p>Le Conseil régional lance l'appel à projets "Dispositifs culturels en Hauts-de-France"</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- " Temps fort culturels " (festivals, expositions, rencontres et manifestations artistiques ou patrimoniales),</li> <li>- " Résonances des temps forts culturels ",</li> <li>- " Résidence de création artistique ",</li> <li>- " Création libre - Fonds de soutien toutes filières culturelles ".</li> </ul> <p>Ces dispositifs de soutien au secteur culturel sont ouverts aux associations, avec pour la plupart le calendrier suivant :</p> <p>Avant le 30 septembre N-1 pour les projets de création débutant en janvier, février, mars et avril.</p> <p>Avant le 30 janvier pour les projets de création débutant en mai, juin, juillet et août.</p> <p>Avant le 30 mai pour les projets de création débutant en septembre, octobre, novembre, décembre.</p>	30 mai 2018	<a href="http://www.appelaprojets.org/appel-a-projets/recherche-un-appel-a-projets?cont=lists&amp;ccna=me=aap-search&amp;act=view&amp;gcb=654">http://www.appelaprojets.org/appel-a-projets/recherche-un-appel-a-projets?cont=lists&amp;ccna=me=aap-search&amp;act=view&amp;gcb=654</a>  <a href="https://aidesenligne.hautsdefrance.fr/sub/login-tiers.sub">https://aidesenligne.hautsdefrance.fr/sub/login-tiers.sub</a>	
Conseil Régional	Courts métrages médias Hauts-de-France	<p>" Expose tes idées, filme et projette ! " est un festival de courts métrages avec les Francas. Pour sa 4ème édition et exclusivement sur la région des Hauts de France, s'organise un concours régional de courts métrages. Ce projet offre l'opportunité aux jeunes, d'utiliser leur téléphone portable, afin d'exprimer une opinion sur un thème bien précis : « Bienfaits et méfaits des médias dans leur quotidien ». La participation à ce festival est gratuite. Chaque projet se verra participer à un concours départemental afin d'accéder à la finale qui se déroulera au cinéma Agnès Varda, à Beauvais, en juin 2018.</p>	31 mai 2018	<a href="http://www.appelaprojets.org/appel-a-projets/recherche-un-appel-a-projets?cont=lists&amp;ccna=me=aap-search&amp;act=view&amp;gcb=685">http://www.appelaprojets.org/appel-a-projets/recherche-un-appel-a-projets?cont=lists&amp;ccna=me=aap-search&amp;act=view&amp;gcb=685</a>	<p>Francas de l'Oise Espace Pré Martinet, 17 rue du Pré Martinet, 60000 Beauvais 03 44 15 56 96 - 06 74 72 16 92 - <a href="mailto:jdeprecq.francas@orange.fr">jdeprecq.francas@orange.fr</a></p>

Direction Jeunesse | D.G.E.J.S  
Veille réalisée par Suzannie COURRIEU

